

FICHE-ACTION 6 : DÉVELOPPER UNE IMAGE DE TERRITOIRE

Objectifs et opérations éligibles :

- Valoriser l'image du territoire par la promotion de ses ressources locales
- Créer des outils et des actions de communication

Valoriser l'identité du territoire	Mettre en valeur les ressources locales
Etude stratégique, expertise	Etude stratégique, expertise
Action d'animation, de communication	Action de promotion et de commercialisation des produits et services du territoire
Événementiel	Action de mise en réseau des acteurs

« Développer la vitalité du territoire pour fixer durablement nos populations »

Vous avez un projet? Pour plus d'information, contactez :
leader@pays-jeuneloire.fr / 04 71 66 29 05

L
E
A
D
E
R
P
R
O
G
R
A
M
M
E



JEUNE-LOIRE.fr
Au cœur d'Auvergne - Rhône-Alpes



• Bénéficiaires :

- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Syndicats intercommunaux, PETR, SPL Etablissements publics
- Associations
- PME

• Dépenses éligibles selon les opérations :

- Aménagements extérieurs
- Equipements matériels et mobiliers
- Frais de communication
- Etudes, conseils, expertises*
- Prestations numériques

• Critères de sélection :

Sélection au fil de l'eau.

Le comité de programmation examinera et appréciera les projets au moment du dépôt du dossier, sur la base du prévisionnel contenu dans le dossier de demande d'aide en s'appuyant sur une grille de sélection.

• Intensité de l'aide :

40%	80%
Pour les opérations dont le bénéficiaire est une PME	Pour les dépenses immatérielles, frais de personnel

Conditions d'aide	
Montant plancher d'aide LEADER à l'instruction (mini)	2 000 €
Montant plafond d'aide LEADER (maxi)	20 000 €
Montant plafond spécifique d'aide LEADER pour l'événementiel	8 000 €
Frais de personnel	25 000 € année 1

**Montant plafond de dépenses éligibles : 20 000 € pour les prestations d'études
Prise en charge des honoraires de maîtrise d'œuvre limitée à 10% des dépenses éligibles HT*

Grille de sélection de la Fiche-Action 6

« Développer une image de territoire »

CRITÈRES SPÉCIFIQUES DE RÉPONSE A LA STRATÉGIE	Barème	Note
Le projet porte sur la VALORISATION du territoire : ses ressources locales, ses filières, son identité	2	
Le projet présente une approche PARTENARIALE : plusieurs partenaires sont « parties-prenantes » dans le pilotage du projet	2	
Le projet a un impact territorial du fait de son RAYONNEMENT	2	
CRITÈRES TRANSVERSAUX D'ANALYSE	Barème	Note
IMPACT SUR L'EMPLOI : le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	1	
Le projet porte une DIMENSION ENVIRONNEMENTALE : utilisation raisonnée des ressources, limitation de l'impact sur l'environnement et/ou induit un changement de pratiques ou la promotion de bonnes pratiques	1	
CARACTERE INNOVANT DU PROJET : le projet est innovant en termes de partenariat, d'organisation, de procédé, de changement de pratiques ou le projet est nouveau pour le territoire	2	
NOTE ATTRIBUÉE PAR LE COMITÉ DE PROGRAMMATION		/10

Le projet devra obtenir une note minimum de 5/10 pour être sélectionné

JEUNE-LOIRE.fr
Au cœur d'Auvergne - Rhône-Alpes

 Développement
  Planification
  Urbanisme